

# caip 300 000 habitants

*L'Aveyron de demain s' imagine aujourd'hui*

**Programme de la mandature 2015-2021 du Conseil départemental**

**Viaduc de Millau**  
longueur : 2,5 km

 **Le Tarn**



## Le Département au cœur de la dynamique aveyronnaise

Le projet pour la mandature du Conseil départemental, jusqu'en 2020, a été adopté par notre assemblée le 29 février dernier. Il est fondé sur sa volonté politique de remplir totalement ses missions de solidarités humaines. Elles lui sont confirmées par la loi sur la réorganisation des collectivités locales (loi NOTRe). Le Département s'inscrit donc dans la continuité de son action sociale en direction des plus fragilisés par l'âge, par le handicap, par l'absence d'emploi. Notre collectivité est celle de la proximité et du quotidien. Elle en a la pratique rassurante, intervenant dans un périmètre géographique adapté aux attentes des populations. En valorisant les mutualisations, elle exprime sa volonté de travailler en symbiose avec les acteurs de terrain, dans une démarche globale de développement social local. Dans la même approche, le projet de mandature place le Conseil départemental au centre des solidarités territoriales, celles qui assurent équilibre et complémentarité entre la « locomotive » du chef-lieu, nos villes moyennes, nos bourgs centre, nos villages. Pour cela, il poursuivra ses efforts sur les grandes infrastructures de sa responsabilité, comme les routes et les collèges. Il accompagne les projets des collectivités qui souhaitent réaliser les équipements indispensables à la qualité de vie. Il est toujours au côté des associations, piliers de l'animation sportive et culturelle et de la cohésion sociale. Il prendra toute sa part dans la modernisation des communications, avec le déploiement du très haut débit et la pérennisation de l'aéroport Rodez-Aveyron. Il anime le schéma de maillage des services, garants de l'équité d'accès à tous les habitants.

Avec tout cela, il s'agit de mettre le département en situation de gagner le pari du vivre ensemble et de l'attractivité. J'ai fixé pour cap à atteindre en 10 ans, celui des 300 000 habitants. C'est le niveau démographique qui doit garantir une dynamique. Le Conseil départemental en sera le moteur. En dépit d'un contexte national difficile pour les budgets publics, avec une situation financière saine qui est le résultat de sa rigueur de gestion, il est en capacité financière et technique de tenir ses engagements, avec des personnels et des outils efficaces. Voilà notre feuille de route, à la fois réaliste et déterminée.

Le budget 2016 en est la première expression. Il confirme le maintien à un haut niveau des investissements, générateurs d'activité et créateurs de richesses.

Mais le Conseil départemental ne peut ni ne souhaite agir seul. Son programme de mandature est avant tout un projet pour l'Aveyron. Il doit être porté en partenariat avec les acteurs publics nationaux (l'État), de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (la Région) et locaux (communes et intercommunalités), partagé avec les responsables socio-économiques.

Pour réussir, ce projet a besoin de toutes les énergies, de toutes les initiatives, de tous les ressorts dont sont capables les Aveyronnais lorsque l'enjeu est clairement identifié.

Je vous fais confiance.

Jean-Claude Luche  
Sénateur de l'Aveyron, président du Conseil départemental



1 - Usine Bosch à Onet-le-Château 2 - Lac de Pareloup 3 - Concert à l'Abbaye de Sylvanès  
4 - Fabrication des couteaux de Laguiole 5 - Aéroport de Rodez Aveyron 6 - Gants de Millau





Randonnée sur l'Aubrac

# L'attractivité



Musée Soulagès à Rodez

## FOCUS

**415 000 habitants : c'est le « pic » de la population du département, en 1881, faisant jeu égal avec celui de la Haute-Garonne à la même date.**

**Puis vint l'exode...**

**264 000 : c'est l'étiage de la population aveyronnaise, à la fin des années 1990, et le risque bien identifié de voir la chute se poursuivre. Mais le défi a été relevé.**

**13 000 habitants : c'est en effet ce qu'a gagné l'Aveyron en 10 ans (de 1999 à 2009), confirmant ainsi la tendance à la reprise démographique enregistrée depuis une quinzaine d'années.**

**278 000 habitants : c'est le niveau actuel de la population du département, avec une progression cependant encore trop faible par rapport à ses voisins de la région.**

**L**'Aveyron fait le pari des 300 000 habitants, en estimant que ce cap est synonyme d'activité renforcée, de création d'emplois et de services, donc d'affirmation d'une dynamique.

Les projections de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) confortent cette approche. Le calendrier fixé par le projet de mandature du Conseil départemental se veut volontariste : réussir ce challenge dans les 10 ans à venir, compte tenu de la concurrence des départements comparables.

Le solde naturel restant en revanche encore déficitaire pour de nombreuses années, seul l'apport de populations extérieures permettra de réussir ce challenge.

### Donner envie d'Aveyron

Pour cela, l'Aveyron doit attirer.

La démarche Aveyron Vivre Vrai exprime très précisément cette ambition collective d'attractivité, qui repose sur un triptyque : faire connaître l'Aveyron, faire aimer l'Aveyron, faire venir en Aveyron. L'objectif consiste à « donner envie d'Aveyron », en faisant en sorte que la rencontre entre l'offre du territoire et les porteurs de projets de vie (essentiellement des actifs) soit plus fréquente, plus qualitative, plus séduisante, pour que ceux-ci fassent plus

facilement le choix du département. L'Aveyron ne part pas de rien. La notoriété du département est réelle, construite par son environnement géographique, ses productions agro-alimentaires, ses savoir-faire industriels et artisanaux, son offre culturelle et de loisirs...

Mais il est nécessaire de passer la vitesse supérieure, en particulier pour les structures de communication et d'ouverture du département que sont les grands axes routiers (dont l'aménagement de la RN 88 jusqu'au carrefour de l'autoroute A 75 à Sévérac-le-Château, rocade de Rodez comprise), la couverture numérique (le très haut débit), l'aéroport. Les équipements des communes et des intercommunalités, la présence des services (publics, de santé, commerciaux...) font également partie des atouts de l'attractivité.

La réponse du Conseil départemental à cet enjeu tient en un chiffre : 270 M€ pour les investissements d'ici 2020, dont 230 M€ pour les routes et les collèges, 20 M€ pour le très haut débit et 20 M€ pour les politiques territoriales, en appui (financier et technique) aux acteurs locaux (communes, intercommunalités, secteur associatif...) et en partenariat avec les autres intervenants publics comme l'État, la Région, les chambres économiques.



# Les solidarités humaines : une démarche de développ

**L**a loi qui a réorganisé les collectivités locales (la loi NOTRe) a confirmé le Conseil départemental dans ses missions d'acteur majeur des politiques sociales, qui sont l'expression des solidarités humaines dont l'Aveyron a toujours fait la base de sa cohésion. L'action départementale a vocation à maintenir ou à restaurer le lien social en accompagnant les personnes fragilisées par l'âge, le handicap, la précarité, l'isolement ou la différence culturelle. Elle doit également rendre accessible aux personnes en situation d'exclusion les services disponibles pour toute la population.

Le Département est ainsi clairement identifié comme le chef de file et le référent dans ces domaines, avec un rôle renforcé et élargi à la notion de développement social local, dans une proximité d'intervention que lui permet son organisation en territoires d'actions sociales. Au-delà du cadre législatif et réglementaire, ce sont bien les valeurs de l'action sociale qui fondent les missions de la collectivité départementale : la solidarité, la proximité, l'équité sur l'ensemble du territoire, la neutralité, l'écoute, la bienveillance et le respect des usagers.

Le Département s'inscrit ainsi dans une démarche de développement social local, qui est une approche globale d'intervention sur un territoire, mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources. Ceci afin de créer les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement la vie des habitants.

Le développement social local a pour ambition de mettre en œuvre un projet territorial cohérent, partagé et coordonné. Il vise un objectif de changement durable de la situation des habitants, qui deviennent de plus en plus acteurs de la démarche. Il prend des dimensions culturelles, sportives, en lien avec l'environnement et le développement économique.

L'action sociale a un coût pour le Département, dont c'est le premier budget (150 M€ en 2016). Elle représente également un levier de développement économique pérenne.

Ainsi, les établissements et services pour personnes âgées, les établissements d'accueil des personnes en situation de handicap et les services d'aide à la personne à domicile sont pourvoyeurs de nombreux emplois. Ces établissements et services seront mis en réseau. Ils devront favoriser les échanges intergénérationnels, par exemple dans les ateliers culturels, environnementaux et sportifs...

Ils seront des viviers potentiels d'emplois pour la réinsertion professionnelle des bénéficiaires du RSA. Le réseau des entreprises d'insertion par l'activité économique et les établissements de services fournis par des personnes en situation de handicap sont des atouts pour le territoire. Le Département les accompagnera et contribuera de la sorte à l'émergence de projets d'économie sociale et solidaire.

Rappelons que c'est aussi le Département qui est qualifié pour s'occuper de l'enfance et de la famille.



## FOCUS

### Le logement

Le logement est un point important du dispositif d'insertion, qui s'organise dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, co-piloté par l'État et le Département. Par ailleurs, le Programme d'intérêt général « Habiter mieux », sous maîtrise d'ouvrage du Département, destiné à aider des travaux d'économie d'énergie, est poursuivi, ainsi que le dispositif de lutte contre l'habitat indigne. Le schéma départemental des gens du voyage continue à être mis en œuvre jusqu'en 2019, date de son échéance.

# ement social de proximité

## Insertion



La mise en œuvre du RSA a fait l'objet, ces dernières semaines, de négociations entre les Départements et l'État pour son financement, qui devient de plus en plus lourd pour la collectivité. L'accompagnement des bénéficiaires – c'est-à-dire le volet de l'insertion proprement dite – demeurera quoi qu'il en soit une compétence pleine et entière du Conseil départemental, avec une priorité : favoriser le retour à l'emploi. Pour atteindre l'objectif, le Département va continuer à s'attacher à lever tous les freins à cette reprise d'emploi, qu'ils soient liés à des problématiques familiales, de santé, de logement, de formation professionnelle, de mobilité, en partenariat et en complémentarité avec Pôle emploi et les associations d'insertion. Le Département conduit dès cette année une expérimentation en matière de placements dans l'emploi de bénéficiaires du RSA par un prestataire extérieur. Celui-ci aura, en lien avec les employeurs potentiels, à identifier des niches d'emplois sur un territoire donné, vers lesquelles il orientera les personnes concernées, et formées si besoin aux compétences attendues. Les « nouveaux entrants » du dispositif RSA et les jeunes de 26 à 30 ans depuis plus de deux ans dans le dispositif seront les cibles de cette démarche. En fonction de l'évaluation, le système pourra être étendu à d'autres territoires.

## Personnes âgées et personnes handicapées



Des axes prioritaires sont fixés : préserver l'autonomie et prévenir la dépendance ; assurer un parcours individualisé de la personne âgée et de la personne en situation de handicap ; développer la coordination et sa territorialisation. Il s'agit ainsi d'anticiper, d'adapter et d'accompagner. Le maintien à domicile reste une priorité, avec un soutien réaffirmé du Département aux services d'aide à domicile. Le développement de l'accueil familial (notamment celui de l'accueil familial regroupé) fait partie du dispositif. En 2016, aura lieu l'installation de la conférence des financeurs, qui doit définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention. Les installations de Points d'info seniors (PIS) vont se poursuivre sur la base de deux par an. En ce qui concerne les personnes âgées dépendantes, il convient de veiller aux besoins des territoires et à la qualité de la prise en charge des résidents dans les établissements. Pour les personnes handicapées, après l'ouverture ces dernières années de trois établissements à Recoules-Prévinquières, Saint-Geniez d'Olt et au Truel, c'est celui de Villefranche-de-Rouergue (45 places dont 15 pour les personnes handicapées vieillissantes) qui sera opérationnel en 2017. Le Département complètera l'offre de prise en charge du « handicap psy » par la création d'un outil dédié (le SAMSA Psy).

## Enfance et famille



Le schéma départemental enfance et famille est arrivé à son terme. L'année 2016 est réservée à son évaluation et à la définition de nouvelles orientations à prendre, avec l'ensemble des partenaires également mobilisés dans l'observatoire départemental de la protection de l'enfance. Le Département maintient ses efforts dans le domaine de la prévention et de la protection de l'enfance et de la protection maternelle et infantile (PMI), en étroite relation avec l'ensemble des partenaires. Ses interventions s'inscrivent dans les orientations de la nouvelle loi sur la protection de l'enfance, prévue pour cette année. D'ores et déjà, les jeunes font l'objet d'une attention particulière. Associé à l'ARS, le Conseil départemental créera, dès 2016, deux dispositifs spécifiques : une « Maison des ados », à vocation d'accueil des jeunes (ou de leurs familles) en difficulté et un réseau de coordination pour la prise en charge des adolescents aux difficultés multiples pour proposer des prises en charge adaptées. Durant la mandature, des travaux de réhabilitation du Foyer départemental de l'enfance seront réalisés.

# Les solidarités territoriales être partenaire des acteurs

## Développement territorial



Avec 286 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et une nouvelle carte intercommunale en construction, le paysage institutionnel aveyronnais évolue rapidement. Parallèlement, la loi est venue conforter le rôle du Conseil départemental dans les solidarités territoriales. La collectivité continue donc à s'inscrire en partenaire des communes et de leurs groupements sur deux axes de travail : valoriser et promouvoir les atouts du département ; mener une politique d'accueil offensive, notamment avec des services à la population performants. Les interventions du Département s'appuient sur un programme à l'intention des communes, axé autour des services de proximité et du cadre de vie, et sur un programme dédié aux intercommunalités pour la réalisation d'équipements structurants de portée plus large. Sécurité (les services d'incendie et de secours), couverture médicale et ingénierie territoriale (notamment) font partie des domaines où le Département reste très présent.

## Agriculture et aménagement de l'espace



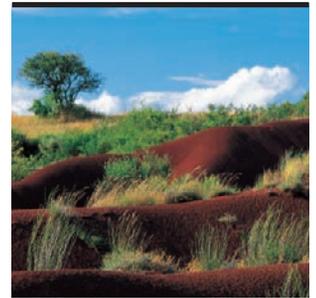
L'agriculture aveyronnaise doit rester économiquement performante et moteur de l'espace rural. Le Conseil départemental confirme sa volonté de maintenir son accompagnement, directement ou via une convention avec la Région (désormais en charge de l'économie) à travers diverses opérations : « Un territoire, un projet, une enveloppe » ; l'encouragement aux initiatives innovantes en faveur d'une agriculture diversifiée, en partenariat avec les territoires (par exemple l'opération L'Aveyron dans l'assiette auprès des collégiens) ; l'accompagnement des jeunes à l'installation par la promotion du métier d'agriculteur auprès des jeunes ; l'accompagnement des initiatives novatrices en faveur de la restructuration parcellaire en conduisant des opérations d'aménagement foncier agricole et forestier. La démarche des ENS (Espaces naturels sensibles) labellisés est poursuivie. Point d'appui du schéma départemental des activités de pleine nature, le plan des espaces, sites et itinéraires représente un outil efficace pour valoriser les sentiers de randonnée et prendre en compte les attentes des cyclotouristes en matière d'itinéraires.

## Tourisme



Le tourisme constitue une part importante de l'économie aveyronnaise, avec un chiffre d'affaires de 365 M€, plus de 10 millions de nuitées par an et 4 100 emplois salariés directs ou indirects. Les analyses de la situation du secteur font ressortir un important potentiel, avec une priorité : retenir les visiteurs dans le département. La stratégie départementale vise donc à adapter ou réadapter le gisement touristique aveyronnais aux évolutions des marchés et aux attentes des publics, avec des réponses de qualité, en lien avec la démarche Aveyron Vivre Vrai, aussi bien pour les équipements que pour les structures d'hébergement et d'accueil. Elle participe également, à travers le partenariat avec le Comité départemental du tourisme, à ce que l'Aveyron reste visible dans l'univers du tourisme et qu'il puisse se faire connaître par du marketing territorial ciblé. Le soutien du Conseil départemental s'exprime par de l'aide aux investissements aux collectivités locales maîtres d'ouvrage, du conseil stratégique et technique.

## Environnement



L'action du Conseil départemental repose sur sa capacité à soutenir, financièrement et techniquement, le bloc communes-intercommunalités sur des questions comme la ressource en eau, l'eau potable, l'assainissement collectif, l'aménagement de rivières, la gestion des déchets ménagers. S'agissant du développement durable, les actions internes à la collectivité et inscrites dans le Plan climat en matière de déchets, d'économies d'énergie, de mobilité, d'entretien du réseau routier sont poursuivies. En matière éducative, le Département continue à soutenir des actions d'éducation populaire pour la sensibilisation à l'environnement conduites par les associations et les collectivités rurales, comme celles en direction des jeunes dans des activités scolaires et périscolaires. Le concours de fleurissement reste une opportunité pour les communes de valoriser leur effort d'aménagement du cadre de vie pour les populations locales et pour l'accueil des touristes.



## Culture



La culture est considérée comme un axe transversal des interventions du Conseil départemental. Ce qui signifie que la présence de la collectivité s'exerce dans toutes ses actions comme une politique volontariste assumée. Ceci sur deux axes principaux : le soutien aux projets culturels d'intérêt départemental et la construction de partenariats autour de projets culturels de territoires). Le patrimoine bâti (le prix départemental), l'archéologie (avec un service dédié), la lecture publique, (la médiathèque départementale), les musées départementaux, les archives, sont autant de secteurs importants de la politique culturelle du Département. En complément de ses services culturels, le Conseil départemental peut compter sur les services d'Aveyron Culture, Mission départementale pour l'éducation artistique et culturelle, les pratiques amateurs et professionnelles, l'établissement du lien entre culture et social, l'ingénierie culturelle territoriale, le secteur culture et patrimoine. Par ailleurs, le Département est un acteur central du Conservatoire départemental (musique et théâtre).

## Sports et jeunes



La politique du Conseil départemental en faveur du sport et de la jeunesse est un moyen privilégié de l'identification du département par le sport, d'éducation par le sport et par la pratique sportive pour tous, de solidarité et de dynamique des territoires. Pour cela, l'action de la collectivité s'appuie sur : le soutien à l'élite sportive en valorisant la formation, le fonctionnement des groupes de jeunes et les événements ; une offre de manifestations de masse de qualité, à l'exemple de celles organisées en partenariat avec les fédérations scolaires et les comités départementaux ; les interventions en direction des comités sportifs ; le déploiement de compétences techniques proposées aux territoires intercommunaux sur les deux secteurs des loisirs et sports de nature et de l'accompagnement par des missions d'ingénierie de la définition de politiques sportives locales. Ainsi, des projets porteurs d'échanges sportifs, de cohésion sociale, de bien-être, d'éducation par le sport et fondés sur une mutualisation d'équipements pourront être abordés.

## Collèges et accompagnement pédagogique



Le Département possède un important patrimoine immobilier, au premier rang duquel les 21 collèges publics. Un total de 35 M€ d'investissements est prévu d'ici 2020 sur ce patrimoine. Ces travaux porteront en priorité sur l'accessibilité aux personnes handicapées et les équipements générant des économies de fonctionnement, en particulier sur le plan énergétique. Liée à la compétence du Département pour les collèges, la collectivité poursuit ses actions d'accompagnement pédagogique, centrées sur l'apprentissage de la vie civique, le partenariat avec les acteurs socio-culturels, le déploiement des équipements numériques, le soutien aux projets des établissements.

## Formation supérieure



Pour la formation supérieure et, plus globalement, le développement universitaire et scientifique, le Département inscrit ses actions dans le contrat de plan État-Région pour ce qui est du campus universitaire de Rodez-Saint-Eloi. Dans le cadre du schéma départemental de développement universitaire et scientifique, il peut accompagner les établissements porteurs d'activités de recherche et d'innovation en Aveyron, pour des projets qui répondent à des besoins exprimés par les acteurs économiques locaux et la réalisation, en appui de l'État et de la Région, d'infrastructures pour améliorer l'accueil des étudiants dans les principaux sites aveyronnais (Rodez, Millau, Villefranche-Decazeville).

### FOCUS

#### Coopération décentralisée

Dans la continuité de l'action engagée depuis plus de 20 ans en Roumanie (Tulcea), en Argentine (Pigüé), au Japon (le Hyogo) ou au Mali, le Conseil départemental place la coopération décentralisée sur deux axes forts : la jeunesse et la formation. Ses initiatives s'attacheront à conforter l'attractivité de l'Aveyron à l'international (accueil de délégation étrangères en Aveyron), à participer au développement international (mobilité des jeunes au niveau des dispositifs existants comme Erasmus ou Service civique, développement durable) et à l'expression de la solidarité (soutien aux projets humanitaires et sociaux, accompagnement de projets culturels et sportifs).

# Préparer l'avenir

Le projet de mandature du Conseil départemental répond à un impératif : préparer l'avenir de l'Aveyron. La collectivité s'y consacre en accompagnant les réalisations locales et en concentrant ses efforts sur de grands projets départementaux comme l'amélioration du réseau routier, le très haut débit ou l'aéroport, tous indispensables à l'attractivité du département.



Les travaux du contournement d'Espalion

## 400 M€ sur les routes

L'ouverture routière du département, qui restera toujours éloigné d'une gare TGV, demeure une priorité. Le Conseil départemental maintient ses efforts à un haut niveau, sur un réseau de près de 6 000 kilomètres, l'un des plus importants de France. Il a prévu d'investir 400 M€ sur les 10 années qui viennent, avec cinq objectifs : réduire les temps de parcours avec la poursuite de la mise deux fois deux voies de la RN 88 qu'il finance pour une part et en améliorant les itinéraires structurants ; améliorer la sécurité ; améliorer le confort de l'usager ; poursuivre l'amélioration du réseau secondaire ; prendre en compte les enjeux liés au développement durable et à l'Agenda 21.

## L'aéroport Rodez-Aveyron

Le Conseil départemental, à travers le syndicat mixte de l'aéroport Rodez-Aveyron, composé aussi de Rodez-Agglomération et de la Chambre de commerce et d'industrie, est un garant de l'ouverture aérienne du département. La ligne régulière Rodez-Paris est pérennisée, avec la participation de l'État et de la Région. Il convient désormais de créer d'autres lignes, faisant de Rodez-Aveyron une véritable plateforme aérienne du sud du Massif central.

## Très haut débit et téléphonie mobile

La couverture numérique est un enjeu majeur, à la mesure de l'ambition d'attractivité du département. Le plan d'équipement en très haut débit – porté par un syndicat mixte – utilise toute la panoplie des technologies disponibles (dont la fibre optique). Il est estimé à 330 M€. Le Conseil départemental a été à l'initiative de l'indispensable mutualisation des moyens nécessaires à sa réalisation avec l'État, la Région, les intercommunalités, les départements voisins du Lot et de la Lozère.

Pour la téléphonie mobile, il est nécessaire de résorber les zones d'ombre. Le Département met pour cela à disposition des opérateurs les 80 « points hauts » dont il est propriétaire pour assurer une meilleure couverture de téléphonie mobile dans toutes ses composantes.



## FOCUS

### L'arrivée de la Légion

L'installation de la Légion étrangère au camp de La Cavalerie représente une opportunité de développement pour tout le Sud Aveyron. Le Conseil départemental participe à cette opération de territoire. Le principe de la création d'un collège à La Cavalerie est retenu. Il accompagnera les collectivités locales directement concernées pour la réalisation d'équipements (école, structures sportives et de loisirs, environnement...) rendus nécessaires par l'arrivée de quelque 1 300 militaires et de leurs familles.

### L'Aveyron

Supplément au magazine édité par le Conseil départemental de l'Aveyron.  
Hôtel du Département - BP 724 - 12007 RODEZ  
Tél. 05 65 75 80 70 - www.aveyron.fr  
• N° I.S.S.N. 1156-5527  
• Directeur de publication : Jean-Claude Luche  
• Maquette / impression : Groupe Burlat Rodez  
• Rédaction : L. Hortes  
• Photos : J.L. Bories, Y.M. Quememer  
• Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2001  
• Diffusion : 137 500 ex.  
Dans le souci du respect de l'environnement, ce document a été imprimé sur papier recyclé par une entreprise Imprim'Vert.

1 - Cave à Roquefort 2 - Canoë dans les gorges du Tarn 3 - Vendange dans le vignoble de Marcillac 4 - Promenade à Najac

